

La Ligue des droits de l'Homme

engagée

pour défendre et promouvoir vos droits dans le sport

La Ligue des droits de l'Homme est attachée à une conception du sport, carrefour de l'intégration sociale et culturelle, activité festive où l'effort et le dépassement de soi ont encore un sens, à l'opposé de la conception élitiste et combative -voire guerrière ou même nationaliste- qui porte en elle un modèle de domination.

La Ligue des droits de l'Homme a créé un groupe de travail national pour assurer la veille et la vigilance sur toutes les formes de discriminations dans le sport, organiser des temps de débats, de réflexion ou d'études sur ces questions (ateliers, colloques, séminaires...) et proposer des temps forts de mobilisation, en impliquant le plus de disciplines sportives, de sportifs, de dirigeants et d'organisations qui luttent contre les discriminations dans le sport.

D'autres groupes de travail sont mobilisés et contribuent à la réussite de cette campagne : il s'agit en particulier des groupes « Jeunesse et droits des enfants » « Femmes, genre, égalité » et « Discriminations, racisme et antisémitisme ».

La Ligue des droits de l'Homme peut aussi intervenir dans les établissements scolaires ou auprès des dirigeants sportifs pour les accompagner dans leurs démarches pédagogiques autour des discriminations.

Cette plaquette a été réalisée grâce au soutien financier du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.



La discrim'

HORS JEU

Les numéros et sites utiles

Si tu es concerné-e par une de ces discriminations, essaie d'abord d'en parler à tes parents, à un éducateur sportif ou à un adulte autour de toi. Ils peuvent t'aider à signaler certaines situations ou à les surmonter.

Dans les cas les plus graves, voici quelques numéros de téléphone utiles :

- Défenseur des Droits : www.defenseurdesdroits.fr
- SOS Homophobie : www.sos-homophobie.org / 0 810 108 135 (n°Azur)
- Jeunes Violence Ecoute : 0808 807 700 (n° gratuit et anonyme) / www.jeunesviolencesecoute.fr

En adhérant à la Ligue des droits de l'Homme, vous choisissez de jouer collectif !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

- Je souhaite être informé-e des actions de la LDH dans le domaine du sport
- J'adhère à la LDH

A retourner au siège de la LDH :
138 rue Marcadet, 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00 - Fax : 01 42 55 51 21
ldh@ldh-france.org - www.ldh-france.org



La discrim'

HORS JEU

Stop aux discriminations dans le sport !

Une plaquette à l'intention des jeunes (de 10 à 18 ans) réalisée par la Ligue des droits de l'Homme



L'enfant a le droit au repos et aux loisirs, le droit de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique, (...), dans des conditions d'égalité.



(Extraits de l'article 31 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant)



138 rue Marcadet, 75018 Paris
ldh@ldh-france.org
01 56 55 51 00

Homo-lesbo-phobie

HORS JEU

Jordan est un garçon qui préfère les garçons, Ariane est une fille qui aime les filles. Pour lui, pour elle, ce n'est pas un choix personnel, c'est une orientation sexuelle.

Chacun doit pouvoir vivre son adolescence sans être pointé du doigt ou être traité à part. Refuser de jouer avec une équipe gay ou avec un joueur ou une joueuse homosexuel(le), c'est pas sport !

Les comportements et les insultes homophobes, c'est pas sport non plus !

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination liée à l'orientation sexuelle des sportives et des sportifs. Avec son partenaire, la Fédération sportive gaie et lesbienne (FSGL), elle défend le droit des personnes homosexuelles à pratiquer toutes les disciplines et à participer à toutes les compétitions sportives.



Info DROIT

Les peines maximales pour injure publique homophobe sont de six mois de prison et 22 500 euros d'amende. Ils sont prescrits trois mois après les faits.

Jordan : « Passe la balle à ta copine, passe la balle à ton copain, mais passe la balle ! »

Sexisme

HORS JEU

Nadia veut faire de la boxe, ce n'est pas «un garçon manqué», Billy veut faire de la natation synchronisée, ce n'est pas «une fillette».

Le sexe ne définit pas par avance son comportement comme garçon ou fille.

Le sexisme, c'est pas sport ! Les comportements et les insultes sexistes non plus ! Mon corps et mon sport m'appartiennent.

La Ligue des droits de l'Homme défend le droit de chacune et de chacun à pratiquer le sport de son choix.

Prendre des risques, montrer ou exercer sa force, se livrer à un combat, accomplir une performance,... filles et garçons jouent sur le même terrain, celui du sport.



Info DROIT

Les peines maximales pour injure publique sexiste sont de six mois de prison et 22 500 euros d'amende. Ils sont prescrits trois mois après les faits.

Blanche : « Prenez un œuf de gentillesse, mélangez une tablette de choco d'amour, ajoutez deux cuillères de sourire, ça fait une fille ou un garçon ? Juste une belle amitié ! »

Racisme

HORS JEU

Bleu, blanc, rouge, rose, vert, noir ou jaune, le sport est pour tous sans exception !

Il n'y pas de sport de blancs, de noirs, d'étrangers ou de Français, de riches ou de pauvres ! Tous les sports doivent accueillir tous les jeunes, sans distinguer leur origine, leur catégorie sociale ou leur handicap.

Le racisme, la discrimination, c'est pas sport !

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination liée aux origines des sportives et des sportifs. Elle défend le droit des étrangers à une activité sportive dans des clubs qui les accueillent à égalité de droits.



Info DROIT

Les peines maximales pour injure publique raciste, antisémite et xénophobe sont de six mois de prison et 22 500 euros d'amende. Ils sont prescrits un an après les faits.

Assetou : « J'aime jouer au basket avec un noir, un blanc et surtout avec un ballon ! »